



Résolution d'urgence « Afrique »

Résolution adoptée par le 83ème congrès de la LDH, Lille – 3, 4 et 5 juin 2005

La LDH s'insurge avec vigueur contre le retour en force de la « Françafriche » qui se manifeste au pouvoir en France.

De même qu'elle dénonce le refus de mettre en place une commission d'enquête parlementaire demandée par la LDH et la FIDH, ou même une simple mission d'information, sur les événements tragiques de Côte d'Ivoire en novembre 2004, pays dont la situation reste très inquiétante ; elle rejette le soutien de fait apporté à la mise en place par des élections truquées de Faure Gnassingbé à la tête du Togo. Nul ne peut considérer que c'est « un ami de la France, ni un ami personnel » que nous avons perdu avec la disparition d'un des pires dictateurs que l'Afrique ait connu avec Eyadéma qui a écrasé le peuple togolais pendant plus de 30 ans.

La France doit abandonner définitivement toutes les pratiques clientélistes vis-à-vis de ses anciennes colonies.

Réunie en son 83ème congrès, la LDH réaffirme avec vigueur que c'est aux citoyens de ces pays de définir librement leur propre avenir que ce soit au Togo, au Congo-Brazzaville, en Centrafrique, au Tchad ou ailleurs. Et dans ce combat pour la démocratie et le respect des droits, la LDH sera toujours à leurs côtés.

Adoptée à l'unanimité par acclamation.